

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

02/07/2020

Forest met les PIFS à l'honneur !

Les fines, les plus larges, celles sur lesquelles vont éclore des boutons... de fleurs ! Forest met les PIFS à l'honneur ! Une PIF, c'est un peu comme une petite chirurgie esthétique de trottoir, via une implantation florale. Toutes les Forestoises et tous les Forestois qui le souhaitent peuvent en créer une sur simple demande.

Qu'entend-t-on par petite implantation florale ?



« Il s'agit d'interstices creusés dans le trottoir, généralement aux pieds d'immeubles dans lesquels différentes plantations sont cultivées en pleine terre, explique Alain Mugabo, échevin de la Ville Verte. D'autres endroits peuvent également être suggérés, comme, à titre d'exemple, entre des potelets de stationnement ou des oreilles de trottoirs. Toute personne peut faire une demande pour installer une PIF sur son trottoir. »

Les démarches se font via un formulaire accessible sur le site Internet de la commune ou via le service environnement : 02 348 17 35/39

Une fois la demande acceptée, les agents communaux réaliseront la découpe du trottoir, tandis que le Végétalab, la pépinière communale forestoise, accueillera les personnes les mercredis de 13h à 16h pour leur fournir un panel de plantes sauvages et indigènes produites localement et qui s'adapteront au mieux aux petites implantations florales choisies. Celles et ceux qui le souhaitent pourront également bénéficier de l'aide d'Aline, la médiatrice végétale, joignable via l'adresse suivante : aline@haricots.org

« Ces plantations contribuent à rendre le sol perméable et à accueillir la biodiversité dans la ville, explique Stéphane Roberti, bourgmestre de Forest. Chez nous, toutes les initiatives visant à végétaliser la commune sont encouragées, si elles respectent les conditions en vigueur. Chacune, chacun, si elle ou il le souhaite, peut devenir « jardinier » de son quartier et, outre les PIF, adopter un pied d'arbre, installer un bac à fleurs ou un plante grimpante en façade. »

Plus d'infos ?

Estelle Toscanucci – attachée de communication auprès du cabinet du Bourgmestre – 0490/52.49.48 – etoscanucci@forest.brussels